



HAL
open science

Le nucléaire et ses discours : quels outils d'analyse linguistique ?

Valérie Delavigne

► **To cite this version:**

Valérie Delavigne. Le nucléaire et ses discours : quels outils d'analyse linguistique ?. Les Cahiers de Jéricost, 2004, Méthodes et conduites du débat public, 4, p. 93-110. hal-00919525

HAL Id: hal-00919525

<https://hal.science/hal-00919525>

Submitted on 16 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le nucléaire et ses discours : quels outils d'analyse linguistique ?

Interroger le fonctionnement des discours sur le nucléaire ne peut négliger une contrainte forte qui pèse bien évidemment lourdement sur les textes produits : le nucléaire civil est au cœur d'enjeux sociaux fondamentaux, tus ou affirmés, interrogés ou niés, mais bien présents. C'est un terrain où se mêlent inquiétudes vitales et malentendus langagiers, termes du spécialiste et vocabulaire du citoyen.

L'exploitation de l'énergie nucléaire symbolise une technicité portée au plus haut point et une vulnérabilité, largement révélée par l'accident du réacteur n°4 de Tchernobyl. L'accident de la centrale ukrainienne a ébranlé l'industrie nucléaire mondiale : l'abandon du nucléaire dans certains pays le montre sans ambages. Cependant, il existe en la matière une spécificité française : une nucléarisation massive du pays, imposée sans débat démocratique, face à un citoyen qui, le plus souvent, reste serein. Si la stratégie d'information mise en œuvre après l'accident de la centrale ukrainienne n'a pas convaincu, elle n'a guère eu d'incidence sur la poursuite du programme nucléaire. Des contre-pouvoirs ont émergé, mais sans ébranler l'apparence de fiabilité dont bénéficie l'industrie nucléaire française. Par contraste, l'ouverture des pays de l'Est et la connaissance de l'état et du fonctionnement de leurs centrales font de l'exploitation de l'énergie nucléaire française une industrie sûre, la nature des risques potentiels restant le plus souvent floue dans l'esprit du public.

Au-delà de la question des risques inhérents à l'exploitation de l'atome, l'industrie nucléaire soulève avec l'épineux problème des déchets nucléaires d'autres interrogations d'ordre éthique, interrogations qui rejaillissent dans le titre récent d'un quotidien normand, évoquant « Un problème plus éthique que technique »¹. Mais pour appréhender ces aspects éthiques, encore faut-il avoir acquis un minimum de données techniques.

Or le nucléaire, objet de peur et de débat social, produit des discours difficiles d'un point de vue cognitif. Dès lors, deux types d'interrogations émergent. Le premier est en relation avec les savoirs sur le thème : comment circulent-ils ? Qu'est-ce que le citoyen en connaît ? Qu'en comprend-il ? Comment peut-il s'approprier aujourd'hui les données sur le nucléaire ? Ce type de questionnement mène à appréhender les discours comme discours techniques. Le second type d'interrogations est à relier aux enjeux des discours sur le nucléaire, qui en posent la valeur polémique, non consensuelle. L'hypothèse, de nature sociolinguistique, est que l'usage différencié des termes est à mettre en relation avec les énonciateurs et porte les traces de ces enjeux. L'objectif est alors de mieux comprendre ces pratiques langagières spécifiques : *comment* parle-t-on du nucléaire ? Que deviennent les termes lorsqu'ils sont transformés en enjeux ? On s'intéresse à la variation d'un point de vue terminologique, discursif (qui utilise quel terme ? dans quelles conditions de production, de circulation et de réception) et sémantique (comment le sens des termes est-il construit par les discours ?).

¹ *Les informations dieppoises*, vendredi 22 novembre 2002, p.15.

Dans cette problématique, le langage a bien évidemment un rôle de tout premier plan.

Comme l'annonce notre titre, notre propos se centrera sur des aspects méthodologiques. Après avoir précisé le corpus de travail, une première partie développera quelques éléments de l'outillage théorique et méthodologique utilisé pour répondre à la problématique, en insistant plus particulièrement sur l'analyse de discours et les outils informatiques. Une seconde partie montrera plus précisément la façon dont ces outils ont été mis en œuvre, ce qui sera illustré dans une troisième partie par quelques résultats.

1- UNE DEMARCHE D'ANALYSE CENTREE SUR LES TERMES

Le corpus

Afin de construire un corpus qui réponde au questionnement engagé, un ensemble de discours à contraster entre eux a été isolé dans le champ discursif, bien vaste, de l'énergie nucléaire. Les contraintes qui ont présidé à l'élaboration du corpus ont amené à effectuer des choix dans l'ensemble des discours disponibles. Des textes à la thématique homogène (l'exploitation civile de l'énergie nucléaire) ont été rassemblés de façon systématique entre septembre 1993 et janvier 1997. Un même contrat rassemble ces textes : il s'agit de parler nucléaire à des « non-spécialistes ». Ces matériaux textuels émanent de diverses communautés discursives². Les discours produits sont d'ailleurs de type assez disparate puisqu'on est en présence :

- d'entreprises soumises à des contraintes fortes (ANDRA, COGEMA, EDF) ;
- de presse d'informations générales et locales (*L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Monde diplomatique*, *Paris-Normandie*, *Le Courrier cauchois*)
- de textes qui se proclament d'un genre particulier, la vulgarisation (*Science & vie*, *Sciences et Avenir*) ;
- d'une association, Greenpeace, qui informe à sa manière avec des objectifs de communication particuliers.

Nous sommes donc en présence d'un espace hybride où plusieurs types de discours et plusieurs types d'énonciateurs se confrontent.

Afin d'utiliser des logiciels d'aide à l'analyse (cf. *infra*), le corpus a été entièrement numérisé. La numérisation fait perdre les aspects de présentation, la typographie, le paratexte comme les images et les couleurs, qui accompagnent les textes et, leur donnant un « supplément » de sens, contribuent à accentuer telle ou telle visée perlocutoire. Mais un corpus numérisé présente de grands avantages, entre autres de pouvoir circuler en tout sens dans les textes et de mettre les discours à plat.

Les niveaux d'analyse

D'une façon générale, bien des possibilités s'offrent à l'analyste pour entrer dans les discours : le locuteur, la situation, l'histoire... Différentes explorations d'un corpus sont possibles : on peut tenter de le rattacher à un genre, en déterminer la structure, l'argumentation, en saisir la visée, etc. Dans l'immédiat, la problématique conduit à d'autres choix : la méthode d'analyse est adaptée au questionnement sur le fonctionnement des termes et la façon dont ils sont utilisés.

² Nous désignerons par « communautés discursives » des institutions ou organisations qui ont une assise matérielle, juridique et sociale (cf. Beacco, 1999).

La démarche méthodologique s'engage sur deux niveaux d'analyse : les termes et les discours. En effet, une analyse des *usages* d'un vocabulaire ne peut se mener que par l'examen des différents *discours*, des textes, oraux ou écrits, dans lesquels ils sont pris. Pour ce faire, nous distinguons différents outils d'analyse. D'une part, des outils que nous pourrions qualifier de « manuels », c'est-à-dire ne faisant intervenir que des concepts et des méthodes issues de la théorie et de la méthodologie linguistique, d'autre part, des outils informatiques.

Les analyses de discours

Un premier type d'outils à la fois théoriques et méthodologiques engagé sur le corpus est une analyse de discours. Que faut-il entendre sous le syntagme *analyse de discours* ? Globalement, on peut dire que le but de l'analyse de discours est d'étudier l'usage effectif de la langue articulé aux situations de communication, notamment à travers des « genres » qui contraignent les discours, du point de vue du sujet dans ses rapports au processus de production de phrases (énonciation) ou du point de vue du discours dans ses rapports au groupe social auquel il est destiné (sociolinguistique).

La dénomination *analyse de discours* est la traduction littérale de *discourse analysis*, utilisé par Zellig Harris en 1952³. L'objectif d'alors était de prolonger la linguistique descriptive qui ne s'intéressait qu'à la phrase pour aller au-delà et réintégrer la situation sociale. Il s'agit de construire un nouvel objet d'étude et de prouver que

les discours d'un individu, d'un groupe social, ou relevant d'un style particulier, ou portant sur un certain thème, présentent non seulement des significations propres (dans le choix des morphèmes), mais aussi des traits formels caractéristiques. (Harris, 1969 : 11)

La méthode consiste à repérer des éléments du texte, indépendamment de leur sens, et à établir la façon dont ils se situent les uns par rapport aux autres. Harris souhaitait se distinguer de l'analyse de contenu :

Il se peut que nous ne sachions pas exactement CE QUE le texte dit, mais nous pouvons déterminer COMMENT il le dit (Harris, 1969 : 8).

La perspective harrissienne est intéressante dans ses effets, en donnant naissance à divers réflexions et projets. En mars 1969, la revue *Langages* publie le premier numéro consacré à *L'Analyse du discours* ; elle en a dédié depuis dix autres au thème, gage du dynamisme de la discipline que ne dément pas la parution récente de deux dictionnaires sur le sujet (Détrie, Siblot et Verine, 2001 ; Charaudeau et Maingueneau, 2002).

Le promoteur de la méthode harrissienne en France fut Jean Dubois, traducteur de Harris. « En étendant l'analyse linguistique du mot à l'énoncé et en définissant les principes de constitution du corpus discursif » (Maldidier, 1990 : 28, note 1), Dubois édifie les fondements de l'analyse de discours. Parallèlement, Michel Pêcheux tente une formalisation de la méthode, posant les bases de l'analyse automatique de discours (AAD) sous l'influence des réflexions sur l'idéologie de Louis Althusser. De cette dernière préoccupation est née ce qui a été dénommée « l'École française d'analyse de discours », inspirée également par la linguistique structurale et la psychanalyse lacanienne. Tentant de définir une science de l'idéologie, cette analyse de discours « à la française » alliait tout à la fois une volonté militante et une rigueur scientifique.

³ L'article fondateur parut sous le nom de « *Discourse analysis* » (*Language*, 1952) ; on trouve sa traduction en français dans *Langages* n°13 (Harris, 1969).

La discipline s'échafaude essentiellement autour de l'analyse des discours politiques (cf. *Langages* n°23 par exemple), qui tente d'en démonter les mécanismes *idéologiques*. Ce choix des discours politiques est motivé par la nécessité de « se spécialiser dans des textes dont les règles soient le moins capricieuses possible » (Guespin, 1971 : 23). Ces discours offrent en effet des paramètres aisés à contraster. Le choix de ce type de corpus s'explique donc à la fois par les visées idéologiques et théoriques et les problèmes méthodologiques que les chercheurs rencontrent. L'idée était alors qu'en mettant les discours à plat et en montrant les mécanismes, on révélerait les fonctionnements idéologiques à l'œuvre dans les discours.

Au-delà d'une simple technique utile aux sciences sociales sur lesquelles elle est en prise directe (cf. Robin, 1986), l'analyse de discours ambitionne de se constituer en discipline d'analyse textuelle à part entière. Ce type d'analyse sera réservé aux textes écrits. C'est la raison pour laquelle en France, l'analyse de discours se distingue de l'analyse de la parole ou de l'analyse conversationnelle qui dessinent d'autres champs d'investigations, aux méthodes et problématiques propres.

Depuis les années 90, l'objet de l'analyse de discours tend à s'émietter dans des corpus variés abordés avec des perspectives parfois très différentes. La composante politique n'est plus guère prise en compte que par le laboratoire de Saint Cloud. L'intérêt se porte plus sur les « discours ordinaires » (Mortureux, 1992 : 22). Loin de constituer une méthode systématique, le pluriel du titre du numéro 117 de *Langage* (1995) : *Les analyses de discours*, révèle la pluralité des approches et la variété des problématiques : les analyses de discours rapportent le discours non seulement à une posture idéologique, mais aussi à un acte constitutif de positionnement, un lieu social (hôpital, travail), une fonction discursive (polémiquer, enseigner, vulgariser). Discipline carrefour, l'analyse de discours est multiple, traversée par d'autres disciplines et traverse d'autres disciplines.

Cette diversification dépasse même les découpages institutionnels : linguistes, ethnométhodologues, sociologues, psychologues se réclament de l'analyse de discours. Et il existe une forte demande sociale sur laquelle l'analyse de discours se doit de réfléchir dans la mesure où elle peut faire craindre un éclatement en « autant de domaines d'investigations spécifiques » (Maingueneau, 1995 : 9). On peut d'ailleurs s'interroger de cette quête du sens à débusquer au-delà de la linéarité du texte.

L'assistance informatique

Que ce soit en AAD ou en lexicométrie politique, les développements de l'analyse de discours sont liés à la recherche de l'automatisation des procédures d'analyse de textes qui révélera l'ampleur des besoins en outils linguistiques. L'usage des outils informatiques dépasse bien évidemment le cadre strict des analyses de discours.

Il semble difficile aujourd'hui de négliger l'apport possible constitué par des logiciels extrêmement performants qui constituent une aide efficace et permettent d'ouvrir des pistes. La linguistique l'a bien compris et s'en est saisie pour traiter des corpus à des fins descriptives.

La linguistique informatique se divise en deux branches : « l'informatique linguistique » pour reprendre les termes de François Rastier (Rastier *et alii*, 1994 : 2) d'une part, se saisit des acquis de la linguistique pour développer des logiciels informatiques de diverses natures (logiciel de génération de textes par exemple, qui fabrique des phrases à l'aide de règles, aide à la traduction...); d'autre part, la « linguistique informatique » est la linguistique qui utilise cette fois les outils informatiques pour traiter des corpus à des fins descriptives. C'est bien évidemment cette dernière branche qui nous intéresse ici. Remarquons avec François Rastier que

la symétrie est trompeuse puisque « la linguistique est une science descriptive et l'informatique une technologie » (Rastier *et alii*, 1994 : 2) et que, d'un point de vue épistémologique, l'informatique linguistique n'est somme toute qu'une branche de la linguistique appliquée tandis que la linguiste informatique met en œuvre les outils de l'informatique pour l'analyse linguistique. C'est la raison pour laquelle François Rastier propose de la dénommer « linguistique assistée par ordinateur » (Rastier *et alii.*, 1994 : 2).

Cette « linguistique assistée par ordinateur » nous concerne ici en ce qu'elle nous fournit des outils de description. Insistons sur le fait qu'il s'agit *d'assistance* et cette assistance peut être fort utile. Il est évident qu'il ne s'agit pas de faire fi de l'expertise humaine. C'est d'ailleurs au linguiste que relève en première instance le choix du logiciel le plus adapté à sa problématique. Ensuite, les logiciels ne procurent que des éléments bruts qu'il s'agit de décrypter : il serait illusoire d'imaginer que cette analyse informatique se suffit à elle-même : c'est à l'analyste qu'incombe l'interprétation des résultats. Le travail n'est pas là des moindres.

Les logiciels d'analyse ne sont donc rien d'autre que des outils puissants et souvent fiables au service du chercheur. Sans être une panacée, recourir à des outils statistiques adaptés permet d'augmenter la systématisme du traitement des données. Une analyse informatique met en évidence certains aspects qu'une analyse manuelle n'aurait sans doute pas relevés. L'outil informatique présente en outre l'avantage indéniable de traiter des corpus de volume important. Notons également que ces outils ne sont pas polyvalents : ils ont chacun été conçus pour un objectif précis. Différents types d'outils existent : catégorisateurs syntaxiques, concordanciers, outils d'analyse statistique, extracteurs de terminologie... A une question correspond donc tels ou tels types de logiciel, combinables entre eux.

Dans l'ensemble des outils proposés par la linguistique assistée par ordinateur, ceux offerts par la lexicométrie (statistique lexicale ou lexicostatistique) permettent d'appliquer des méthodes statistiques à des énoncés, c'est-à-dire d'effectuer des calculs sur le vocabulaire d'un corpus. Dans tous les cas, il s'agit d'analyser des discours sans prendre en compte leur sens mais uniquement les formes présentes, partant de l'hypothèse « arbitraire et pragmatique » (Bonnafous et Tournier, 1995 : 69) d'une invariance (forcément fautive) du contenu des formes.

Chaque discours est pour les programmes de calcul un *sac de mots* dont seul le profil de fréquences est actuellement exploité. (Lebart et Salem, 1994 : 146)

Des indicateurs forts peuvent en ressortir, mais ces logiciels ne relèvent qu'un type de phénomène : le vocabulaire, et occulte les autres faits linguistiques (il ne faut pas demander à l'informatique plus qu'elle ne peut offrir). C'est une aide à une lecture non séquentielle des textes qui facilite une comparaison de texte à texte ou de segment de texte à segment de texte.

Les résultats des fréquences par exemple éclairent la lecture et mettent en évidence une forte itération non forcément immédiatement perçue de telle ou telle forme, ou au contraire l'absence de telle ou telle autre. On obtient donc une description fiable (et non subjective) des choix discursifs effectués par le locuteur. Cependant, le concept de fréquence reste discutable. Par exemple, les énonciateurs ne sont pas forcément repérables au vocabulaire qu'ils emploient : il arrive que le discours d'un adversaire soit repris, mis en scène, contesté. D'où l'importance de la prise en compte du contexte... Mais dès lors que l'on intègre un certain nombre d'autres facteurs, ce type d'incursion dans les discours est tout à fait intéressant. Les informations extraites peuvent être extrêmement pertinentes, comme le calcul des co-fréquences des formes, leur répartition, leur localisation dans le texte, etc.

En fait, tout l'intérêt d'une analyse statistique est de permettre *d'objectiver* les intuitions que l'on peut avoir vis à vis d'un discours. Les chiffres sont là. Il faut d'ailleurs parfois « faire avec »

dans la mesure où ils contrecarrent certaines idées tenaces, mais finalement erronées ; les résultats bruts ne peuvent être mis en cause.

L'analyse de textes est un problème d'une telle complexité que le seul recours à un logiciel d'analyse ne saurait l'épuiser. En fonction du corpus construit et des problématiques retenues, les objectifs de l'analyse varient. Aussi peut-on, avec un même logiciel, arriver à des résultats différents en fonction du questionnement posé. Car listes de mots, tris, profils, distributions de termes, etc. sont à faire parler. Ils peuvent être d'ailleurs source de bien des perplexités... En dernier ressort, dans l'ensemble des résultats, seules les données pertinentes pour la problématique envisagée sont retenues. La connaissance préalable que l'on a du corpus induit la sélection de tel ou tel fait aux dépens d'autres. Sont passées sous silence certaines données « anormales » ou difficilement interprétables. En fait, la sélection vise à montrer ce que l'analyste devine ou pressent et ne sont recherchés que les résultats qui viennent corroborer ces hypothèses implicites ou explicites. Au-delà des formes, il convient de donner un sens à l'ensemble des données brutes, de les ordonner en fonction d'une grille d'analyse : c'est là le rôle dévolu à l'humain, détenteur de l'analyse ultime.

Limites des outils informatiques

Recourir à des logiciels statistiques adaptés permet d'augmenter la systématique du traitement. Et l'avantage des logiciels de lexicométrie est, qu'en sortant de la linéarité du texte, on porte un autre regard sur le corpus. C'est donc une assistance extrêmement utile. Mais il faut garder un regard critique sur ces méthodes. Il ne faut pas oublier que malgré leur attrait, les analyses statistiques doivent être considérées comme des outils, certes extrêmement fiables et performants, mais qui ne sont pas neutres sur le plan des méthodes. Ces outils impliquent une certaine vision du texte, considéré comme un « sac de mots » (cf. *supra*), négligeant sa syntaxe et son organisation propre. Des hypothèses linguistiques sont à l'origine des logiciels et ces options ont un poids non négligeable dans les résultats qu'ils proposent. Il convient donc de garder un regard critique à leur égard, ou tout au moins, de conserver présentes à l'esprit les postures épistémologiques sous-jacentes.

Les logiciels restent bien souvent pour le linguiste des « boîtes noires » au fonctionnement bien obscur. De plus, chaque étape de construction d'une analyse lexicométrique pose des problèmes spécifiques. Tout d'abord le continu des discours doit être transformé en discontinu, créer des unités discrètes comptabilisables. Le choix des unités de décompte implique des options pour segmenter le texte : par exemple, que deviennent les termes complexes ? Faut-il regrouper le singulier ou le pluriel ? Lemmatiser pose des problèmes d'ambiguïté parfois difficiles à résoudre, mais aussi des non-sens d'un point de vue linguistique. La lemmatisation a ainsi ses partisans et ses opposants, et elle est source de débat entre « lemmatiseurs » (cf. Muller) et « non-lemmatiseurs » (cf. travaux du laboratoire de lexicologie politique de Saint Cloud). Une option originale a été prise par Max Reinert pour le logiciel Alceste présenté dans ce recueil, en regroupant l'ensemble des formes susceptibles d'appartenir à une même famille morphologique. Ainsi le logiciel rassemble sous *incid+ent* les formes : *incidence*, *incidences*, *incident* et *incidents* ou sous *act+ion* : *actif* et *actifs* et les noms *action*, *activité* et *activités*. Cependant, ce type de regroupement pose un problème de pertinence.

D'autre part, pour en rester à Alceste, on peut avoir le sentiment que le logiciel livre une « vérité intrinsèque » sur le corpus en construisant des classes sémantiques. Mais il suffit de changer quelques paramètres (introduction de variables par exemple) pour que ces classes changent.

Il existe donc un risque de dérapage interprétatif qui nécessite de se poser la question de la fiabilité des résultats de ce type d'analyse. Une méthodologie d'analyse des réponses doit être élaborée. Il faut donc considérer que les données fournies par les logiciels ne sont que des *pistes* qui réclament un retour à la linéarité des textes et que les résultats doivent être croisés avec d'autres types de faits, notamment les cadres énonciatifs qui ont produit les textes. Et un retour au texte reste nécessaire pour une analyse complète.

2 MISE EN ŒUVRE

Dès lors que l'on s'intéresse à la façon dont la terminologie est prise en charge, l'analyse de discours à entrée lexicale est une démarche méthodologique assez naturelle.

La méthode des termes pivots

L'unité lexicale joue un rôle tout particulier en analyse de discours. Une orientation des analyses de discours fut en effet de rechercher dans les corpus des vocables corrélés et de les inscrire dans leur réseau syntagmatique et paradigmatique.

Le segment textuel auquel on s'attache le plus spontanément quand on veut pénétrer une archive, c'est bien évidemment l'unité lexicale, qui joue un rôle privilégié dans la conscience que les sujets ont des positionnements discursifs : on reconnaît une archive aux mots qu'elle emploie, on la résume à l'aide de quelques mots clés. (Maingueneau, 1991 : 29)

Une des méthodes de l'analyse de discours s'oriente donc à partir de « termes pivots », qui servent d'entrée dans les textes. Il s'agit d'éclairer l'usage d'une ou plusieurs formes invariantes. Le pivot se caractérise par l'ensemble des unités avec lesquelles il est en relation dans le discours considéré. L'enjeu est de proposer une lecture systématique en neutralisant certaines différences rhétoriques pouvant masquer la lecture. Il s'agit donc de rassembler tout ce qui peut être nécessaire à l'analyse d'un mot, en prenant en compte ses « paradigmes désignationnels » (Mortureux, 1993 : les désignations du même référent, termes ou syntagmes substitutifs), ses « paradigmes définitionnels » (*id.* : l'ensemble des gloses, des définitions, des paraphrases d'une dénomination, destinées à en expliciter le sens), ses qualifications (caractérisation à l'aide d'adjectifs) et ses prédictions (ce qui en est dit). Menée à son terme, la méthode permet de mettre en évidence le fonctionnement discursif et argumentatif des discours étudiés. Elle s'est montrée particulièrement féconde.

Repérage des termes de l'énergie nucléaire

Une des critiques menée à l'encontre de la méthode des termes pivots tient notamment au fait que la méthode repose sur un a priori quant aux pivots sélectionnés. Dans le cas qui nous occupe, le terme pivot tire sa spécificité du fait que c'est un terme technique de l'énergie nucléaire. Cependant, il n'y a pas a priori de termes qui seraient « nucléaires » et d'autres pas. Ce n'est qu'après l'établissement de critères linguistiques qu'une sélection peut être menée.

Le repérage de termes constitue la phase amont du travail de description des termes en situation. Cette sélection est elle-même un objet d'étude, à la fois sur le plan théorique (pour trouver des termes, encore faut-il en avoir une définition afin de les distinguer d'autres types d'unités lexicales qui n'en seraient pas) et méthodologique (comment repérer ces termes dans la masse des autres unités lexicales ?).

Cette question impose d'interroger la notion même de « terme » et de poser la pertinence d'une approche terminologique. En linguistique, il n'existe pas à l'heure actuelle de théorie unifiée du terme. Nous proposons une définition sociolinguistique du terme et considérons que le terme est une unité lexicale dont la spécificité est à relier à un *statut* dans une communauté discursive donnée. L'hypothèse est que ce statut se lit dans les discours par des marques repérables (énoncés définitionnels, reformulations, connotations autonomiques, thématisations, etc.).

La masse du corpus a incité à se doter d'outils d'analyse informatique pour rechercher les termes présents. Pour ce faire, un logiciel d'extraction terminologique, Lexter, conçu par Didier Bourigault (cf. 1996) devait permettre d'engager une certaine systématisme. L'analyse a proposé... 40 000 termes candidats, 40 000 unités potentiellement terminologiques, pour un corpus de 290 000 mots... Dans cette masse, il a donc fallu opérer une sélection. Sans préjuger du statut de telle ou telle unité, des critères linguistiques ont dû être établis à partir duquel les termes du nucléaire circulant dans le corpus ont été identifiés (cf. Delavigne, 2001).

Mais s'il était certes intéressant d'avoir dégagé des unités terminologiques, on ne peut pas dire grand chose d'un simple listage. Les termes sont à rapporter aux discours qui les actualisent et au-delà, aux institutions qui les produisent. L'hypothèse est bien sûr que ces termes n'apparaissent pas au hasard.

Analyser l'ensemble des termes présents dans le corpus n'est bien évidemment pas envisageable. Dans la masse des termes sélectionnés, seuls quelques-uns peuvent bénéficier d'une analyse poussée en fonction d'hypothèses particulières sur le fonctionnement du corpus. Certains termes ont été constitués en termes pivots. Tout naturellement, cette sélection s'est portée sur des termes plus particulièrement porteurs d'enjeux, comme *risque, sûreté, sécurité, accident, déchet...*

Catégories d'analyse sur l'axe paradigmatique

Autour d'un terme pivot, l'analyse s'organise sur des plans différents. Le premier pan de l'analyse travaille sur l'axe paradigmatique. L'analyse rassemble l'ensemble des occurrences des termes pivots dans le corpus, tâche facilitée par l'outil informatique, et ses différents paradigmes de reformulation. Ces reformulants constituent une catégorie linguistique de choix pour repérer le positionnement des énonciateurs.

Par exemple, prenons le terme *déchet* constitué en pivot. Deux de ces reformulants sont *déchets ultimes* ou de *déchets à vie longue*. Cependant, on peut faire l'hypothèse que parler de *déchets ultimes* ou de *déchets à vie longue* ne relève pas de la même « stratégie »⁴ de discours. On peut supposer que la première dénomination réfère à des aspects techniques, tandis que la seconde renvoie à la dimension éthique.

Un autre reformulant de déchet est l'unité *résidu*. Voici une désignation dont on ne peut a priori pas dire grand chose. Elle fonctionne tantôt comme hyperonyme, tantôt comme synonyme qui se substitue à *déchet*⁵ :

En France, c'est l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs), un organisme public totalement indépendant des producteurs de déchets, qui a la responsabilité de la gestion de l'ensemble des résidus nucléaires (**déchets** des centrales et des autres industries nucléaires, des laboratoires de recherche, des services de médecine nucléaire, de l'industrie).
(EDF)

⁴ Nous entendons « stratégie » au sens de comportement langagier en fonction d'objectifs à atteindre (cf. également Charaudeau et Maingueneau, 2002).

⁵ Le terme pivot apparaît en gras dans le cotexte, son reformulant est souligné.

Mais comme toute activité industrielle, la production d'électricité génère des résidus. Ce sont les **déchets** nucléaires. (EDF)

Toutes les activités humaines génèrent des **déchets**, c'est-à-dire des résidus ou substances inutilisables. (ANDRA)

Mais au vu de ces cotextes⁶, l'usage de la désignation *résidu* ne semble pas neutre. Dans le premier cotexte, la parenthèse qui reformule « résidus nucléaires » : « déchets des centrales et des autres industries nucléaires, des laboratoires de recherche, des services de médecine nucléaire, de l'industrie », inclut les déchets nucléaires sous le chapeau hyperonymique de *résidu*. Les déchets issus des centrales nucléaires sont ainsi ramenés au sein d'un ensemble général qui ne rend pas compte des proportions de chaque type de déchets ou de leur spécificité. Les deux derniers cotextes relèvent du même type de démarche discursive, commune à l'Andra et à EDF : le déchet nucléaire est ramené aux déchets que produit « toute activité humaine » ou « industrielle ». C'est ainsi qu'il devient un « résidu ». En rapprochant les déchets nucléaires produits d'autres types de déchets, il y a une sorte de banalisation du problème spécifique des déchets nucléaires. Tout un travail d'euphémisation se construit.

L'ensemble des paradigmes désignationnels et l'ensemble de ses paradigmes définitionnels peuvent donc être exploités. Autrement dit, le terme pivot est relié à l'ensemble de ses reformulants. Ceux-ci sont repérables à l'aide de marqueurs linguistiques, de nature diverse. Ce peut être des formules métalinguistiques ou autonymiques ; des verbes pris dans des structures impersonnelles, comme *appeler*, *signifier*, *désigner* ; des connecteurs comme *ou*, *c'est-à-dire*, des noms *nom* et *mot*, des adverbes comme *plus exactement*, des signes typographiques (deux points, parenthèses), et bien sûr, tout le système anaphorique. Tous ces marqueurs sont bien évidemment combinables entre eux.

Catégories d'analyse sur l'axe syntagmatique

Le deuxième plan de l'analyse considère le niveau discursif ; l'attention se porte alors sur la manière dont les différents énonciateurs s'emparent et utilisent (ou n'utilisent pas) le terme pivot, ce qui permet de repérer les stratégies d'usage en relation avec l'énonciateur et le lieu d'apparition. Sont alors examinées les différentes relations discursives que le terme pivot génère. Ceci permet de montrer comment le sens de certaines unités est construit en discours et comment elles sont utilisées.

L'usine de La Hague, dans le Cotentin (Manche), est consacrée au retraitement des **déchets** - ou plutôt du « **combustible usé** », comme on dit pudiquement - provenant des 54 réacteurs nucléaires français, mais aussi des réacteurs d'une vingtaine de compagnies d'électricité européennes et japonaises. (*Science & vie*)

La connotation autonymique, épilinguistique : « comme on dit pudiquement » invite le co-énonciateur à la fois à prendre connaissance du terme en usage, à montrer que c'est un euphémisme et par là, à s'en distancier. Par ricochet, l'attention se porte sur « déchets ». L'incise pourrait se glouser l'incise par : « il est malvenu de parler de "déchets", mot connoté, même si nous (toi, le lecteur et moi, le vulgarisateur) savons bien qu'il s'agit bien de cela ». Nous pourrions presque ici parler de refus d'une certaine langue de bois. La multiplicité des voix émerge ; la litote est dénoncée : « comme on dit pudiquement », et la polémique engagée.

⁶ Nous désignons par « cotexte » les unités qui précèdent et suivent le terme pivot. Le cotexte est un fragment de discours dans lequel s'insère le terme pivot, l'environnement linguistique direct du terme nécessaire à son interprétation.

La procédure est la même dans le cotexte suivant :

Au moment où la COGEMA, à grand renfort de publicité, veut vendre au public les bienfaits de ses activités de **retraitement** en les présentant sous le terme avantageux de recyclage, nous allons suivre avec beaucoup d'attention l'instruction de cette affaire qui mettra en lumière la légèreté avec laquelle cette entreprise considère le risque environnemental et les dangers pour la santé publique. (www.greenpeace.org)

Le propos est clair : le signe *recyclage*, reformulant du pivot *retraitement*, est destiné à masquer une autre vérité et est coupable d'euphémisation. Le discours en nie la recevabilité. En cela, l'autonymie⁷ constitue une entrée tout à fait pertinente pour l'analyse de discours (cf. Delavigne, 2002). Ces commentaires autonymiques laissent émerger les débats en jeu et la nature polémique du discours, marquant une prise de position sur la terminologie en usage

On voit donc comment, à partir des termes, d'autres phénomènes discursifs peuvent être pris en charge comme l'étude de la façon dont les locuteurs investissent leurs discours, l'énonciation, les traces de didacticité, d'intertextualité, etc. L'analyse permet ainsi de repérer les stratégies d'usage d'un terme ou d'un de ses reformulants.

Ces stratégies varient selon les énonciateurs. Nous avons vu plus haut comment le signe *résidu*, reformulant du terme pivot *déchet*, actualise parfois une valeur moins dépréciative que le pivot *déchet*. Mais ce n'est pas toujours le cas :

Cohn-Bendit, qui souhaite que chaque pays s'occupe de ses propres **résidus** radioactifs, a peur que les nations riches n'aillent les cacher en Afrique ou en Asie. (*L'Express*)

Inséré dans un discours rapporté de type écologiste, le signe *résidu* utilisé avec le verbe « cacher » prend une toute autre valeur que l'on retrouve dans le cotexte suivant :

Si la durée de vie d'une centrale nucléaire ne dépasse pas 50 ans, celle des **résidus** qu'elle produit se chiffre en dizaines de siècles. (*L'Express*)

L'opposition « 50 ans » vs « dizaines de siècles », accentuée encore par le pluriel de *dizaine*, souligne la spécificité des « résidus », *résidu* héritant alors des sèmes péjoratifs propagés par l'opposition. De fait, ce ne sont plus les mêmes traits qui sont actualisés :

C'est dans les années 50 que les océans ont commencé à servir de poubelles pour les **résidus** des usines atomiques : les Américains déversent des caissons enrobés de bitume ou de ciment dans le Pacifique, au large de la Californie. (*L'Express*)

La cooccurrence de « poubelles », « usines atomiques », « déverser dans le Pacifique » en actualisant des sèmes afférents dépréciatifs génère une isotopie négative qui bouleverse le sens de 'résidu' tel que nous avons pu le voir actualisé plus haut dans les discours d'EDF ou de l'ANDRA. Dès lors que *résidu* est utilisé dans d'autres types de discours, la valeur qu'il charrie est aussi dépréciative que celle de *déchet*. Le signe *résidu* voit donc ses afférences varier en fonction des contextes.

La méthode des termes pivots telle que nous l'avons aménagée est donc une voie d'exploration très productive et tout à fait opératoire. En donnant accès aux processus de construction du sens des termes et à la variété de leurs usages au sein du corpus, elle permet de repérer comment un même « objet de discours »⁸ est désigné et défini (étude des paradigmes du terme pivot) au sein d'un texte donné (analyse intradiscursive) et dans l'ensemble des discours qui compose le corpus (analyse interdiscursive).

⁷ Forme de métalangage qui joue de la capacité réflexive du signe : le signe est en mention, se désigne lui-même.

⁸ Nous désignons par « objet de discours » ce dont il est question.

3- QUELQUES RESULTATS

L'analyse a permis de mettre en évidence des stratégies variées autour des termes. Elle a dépeint un paysage discursif clivé et un partage net entre discours lénifiants des entreprises du nucléaire et discours inquiétants des opposants. D'un côté, les entreprises du nucléaire déploient des valeurs axiologiques⁹ positives et construisent une vision méliorative de l'exploitation de l'atome. Les discours ne nient pas les problèmes, mais tout est mis discursivement en œuvre pour construire une image rassurante, qui met essentiellement l'accent sur la sûreté et la maîtrise. De l'autre, le discours associatif insère les termes dans des réseaux discursifs fortement polémiques, dépréciatifs et dysphoriques. Que ce soit dans les discours des opposants comme dans les discours institutionnels, la visée persuasive est prégnante : ils visent l'adhésion du lecteur à leur projet énonciatif.

Du côté des institutionnels

Partons du même terme pivot *déchet* et examinons tout d'abord quelques cotextes extraits des discours des entreprises du nucléaire. L'objet de discours DECHET revient de façon redondante, répondant aux incertitudes et aux interrogations des discours antinucléaires, médiatiques ou du public. Mais le déchet, bien loin d'être un sujet d'inquiétude, est montré sous un angle positif :

Le **déchet** radioactif « à vie longue » : un produit de haute technicité (ANDRA)

A l'aide d'une structure diaphorique, le titre construit l'équivalence déchet = « produit de haute technicité », le signe mélioratif « technicité » renforcé par l'intensif « haut ». Le paragraphe qui suit ce titre met en œuvre d'autres valeurs appréciatives positives :

La recherche pour le traitement et le conditionnement des **déchets**, initiée depuis une trentaine d'années, a élaboré des procédés industriels aboutis qui garantissent un confinement sûr et performant des matières radioactives contenues dans les déchets. (ANDRA)

La mention de procédés industriels valorisés, qui sont « aboutis » et qui « garantissent » un confinement « sûr et performant » génère une isotopie positive et rassurante. De façon générale, l'analyse de *déchets* montre que le thème de la maîtrise est récurrent dans les discours institutionnels :

EDF maîtrise, sous l'égide des autorités de contrôle compétentes, la gestion des **déchets** produits dans les centrales électro-nucléaires. (EDF)

Convocation des « autorités de contrôle » qui sont en outre « compétentes » : l'afférence contextuelle construit un discours fondé tout entier sur la maîtrise. Les « autorités de contrôle compétentes » servent ainsi de caution et cette assignation conduit le lecteur à construire une vision sécurisante : tout est sous contrôle, toutes les précautions sont prises.

Les formes de la modalité appréciative¹⁰ autour de *déchet* varient, mais les parcours interprétatifs vont dans le même sens. L'analyse des diverses actualisations met en évidence la dimension positive de la prédication non pas certes des déchets, mais de leur traitement ou de leur stockage. Ces formes expriment très clairement l'intention d'agir sur le destinataire, visée illocutoire qui est de l'ordre de la suggestion et de la persuasion. *Déchet* est donc pris dans un réseau de valeurs axiologiques positives. En affirmant la maîtrise totale, ces valeurs contribuent à construire une vision méliorative de l'objet de discours.

⁹ Catherine Kerbrat-Orecchioni désigne par *axiologiques* les unités qui marquent un jugement de valeur (1980 : 70sq.).

¹⁰ La relation du locuteur à son énoncé au moyen d'un jugement de valeur.

Le discours associatif

D'un autre côté, la tonalité des discours associatifs n'est plus la même ; on assiste à une sorte de mise en scène dramatique du discours.

Déchets radioactifs, le cadeau empoisonné (Greenpeace)

On retrouve dans un titre le même type de structure diaphorique que l'Andra mettait en œuvre. Mais ici, loin d'être un « produit de haute technicité », le déchet radioactif devient un « cadeau empoisonné ». La désignation fait entrer *déchets radioactifs* dans un tout autre paradigme. Les afférences actualisées, soutenues par l'oxymore *cadeau* et *empoisonné*, ne relèvent plus de la même dimension axiologique, ce qui n'est pas très surprenant. Le lieu idéologique n'est plus le même ; la visée change : il ne s'agit plus de rassurer ou d'expliquer, mais de mobiliser.

De façon générale, le réseau discursif autour de *déchet* (prédication et qualification) met en place une caractérisation dépréciative des déchets. Les adjectifs utilisés et les paradigmes désignationnels de *déchet* laissent émerger des sèmes affectifs¹¹ :

Qu'allons-nous faire des **déchets radioactifs**, extrêmement dangereux pour l'humanité, revers de la médaille dorée du nucléaire ? (Greenpeace)

Les sèmes mélioratifs inhérents à « médaille dorée » sont inhibés par l'actualisation concomitante de « revers » et « nucléaire ». Une inquiétude est formulée par l'adverbe intensif « extrêmement » rattaché à « dangereux », que la cooccurrence avec « humanité » contribue encore à développer. Le « nous » inclusif favorise l'identification du lecteur et, en l'impliquant, concourt à la propagation des sèmes isotopants affectifs, plutôt noirs et alarmistes. Le logiciel Alceste montre comment, dans l'ensemble des discours de Greenpeace, *déchet* est relié à l'utilisation du personnel *nous*. Cette structure énonciative s'oppose à celle qui est utilisée dans les discours des grandes entreprises du nucléaire dans lesquels l'effacement de l'instance d'énonciation crée un effet d'objectivité.

Déchet est donc pris dans un micro-réseau discursif fortement polémique et l'isotopie affective est bien sûr à rapporter à la fonction de controverse du texte. Le caractère polémique de ces discours passe par des commentaires métalinguistiques et une remise en cause des désignations utilisées. Ainsi cette définition de *laboratoire* :

LABORATOIRE : Dans le cas présent, terme chargé de sens scientifique, synonyme de préparation mentale à un centre d'enfouissement de **déchets radioactifs**. (Greenpeace)

Les laboratoires souterrains sont destinés a priori à étudier le sous-sol et les roches les plus à même de stocker de façon sûre les déchets radioactifs. Le laboratoire est censé n'être que cela : un laboratoire, donc un lieu d'études, et non un lieu de stockage. La mention « dans le cas présent » vient modifier le sens de 'laboratoire' qui devient un « centre d'enfouissement de déchets radioactifs ». Le terme *laboratoire* est remis en cause car soupçonné de par ses connotations d'être « chargé de sens scientifique » et donc de cacher une autre vérité que Greenpeace veut révéler. C'est la manipulation par le langage que dénonce Greenpeace. Cette dénonciation est un procédé que l'on retrouve de façon régulière. Les termes sont ainsi stigmatisés, pour procès de non-loyauté.

A contrario, Greenpeace veut montrer qu'il parle vrai et rétablit *enfouissement* et ses dérivés dans le circuit discursif. Il ne s'agit plus de *gérer*, *conditionner*, de *gérer*, de *stocker*, *d'entreposer*, de *répertorier* ou de *trier*, verbes prédiquant *déchets* dans les discours

¹¹ A la suite de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980), nous qualifions d'*affectif* les unités qui marquent une relation émotionnelle de l'énonciateur par rapport à l'objet de discours.

institutionnels¹², mais *d'enfouir*. Le verbe *enfouir* tout comme le nom *enfouissement* apparaissent tous deux majoritairement dans les discours de Greenpeace. Seules deux occurrences d'*enfouissement* ont été repérées dans les discours institutionnels.

En attendant, nous exigeons une gestion irréprochable des **déchets**, en (sub)surface, accessibles, contrôlables, présents dans nos mémoires, proches de nos consciences. (Greenpeace)

Le propos se fait combatif : « nous exigeons », associant le lecteur (« nous ») à cette exigence. Les autres signes (« conscience », « mémoire ») inscrivent le discours dans un registre éthique et l'utilisation des déterminants à la première personne du pluriel « nos mémoires », « nos consciences », contribue à renforcer le caractère affectif du discours.

Tout ceci montre que l'attitude discursive de Greenpeace est de l'ordre de la dénonciation, double dénonciation qui porte à la fois sur les faits et sur les mots. Cette dénonciation passe de la modalisation vrai/faux (*laboratoire/centre d'enfouissement*) à une axiologie négative (*encombrants déchets, les déchets s'entassent*) avec une affectivisation du discours (*déchets dangereux*, implication du lecteur par un *nous* inclusif). Pris dans une dynamique polémique et apologétique, le scripteur vise ostensiblement l'adhésion du lecteur à une remise en cause du nucléaire.

CONCLUSION

L'analyse de discours est donc un mode de saisie possible des énoncés qui jalonnent la parole publique. Elle confirme sa pertinence sur un domaine objet d'interrogations sociales comme l'exploitation de l'énergie nucléaire. L'analyse de discours permet de montrer comment les formes mobilisées pour atteindre les projets énonciatifs divergent. Le choix discursif de tel ou tel membre du paradigme désignationnel d'un terme influence sur la construction et la réception de l'objet de discours. Et au-delà des différentes désignations, les autres signes contribuent à cette construction tant est vrai que « Toute référencement comporte une appréciation » (Fuchs, 1983). Les unités terminologiques se trouvent pris dans des dynamiques argumentatives et construisent différents types de discours avec chacun, des visées spécifiques, en mettant en œuvre des catégories linguistiques et discursives variées autour des termes. L'étude de la modalité appréciative, de la qualification, des valeurs axiologiques attachées aux termes montre combien leur exploitation peut être contradictoire.

En fait, il s'agit d'être en alerte, d'apprécier quelles catégories répondent le mieux au questionnement posé. C'est d'ailleurs ce qui permet à Sarfati de parler de « bricolage » à propos de l'analyse de discours :

Plus qu'en tout autre domaine des sciences sociales, la notion de « bricolage », autrefois avancée par C. Lévi-Strauss pour caractériser le mode de développement de ces disciplines, convient au domaine [de l'analyse de discours] (1997 : 6).

Car les méthodes sont entachées d'empirisme et le problème de *l'interprétation* des faits relevés reste entier. Les corpus sont en effet soumis à une herméneutique et l'analyse de discours est une science interprétative : elle sélectionne quelques faits linguistiques et discursifs, et en propose certains commentaires.

La discussion, inhérente à toute pratique d'analyse de discours, n'est pas nouvelle. C'est sans doute ce qui motiva le titre que Denise Maldidier choisit pour présenter les travaux de Michel Pêcheux, formulée en terme « d'inquiétude » (1990). Mais cette interrogation n'est pas

¹² Ce que montre l'analyse proposée par Alceste.

réductible seulement à l'analyse de discours. Car, de façon générale, les sciences humaines, contrairement aux sciences dites « exactes », n'émettent pas d'hypothèses vérifiables et falsifiables. La principale caractéristique méthodologique des sciences humaines est l'interprétation.

Une autre interrogation que suscite l'analyse de discours tient à ce que soulignait Michel Pêcheux :

Entreprendre de faire de l'analyse de discours, n'est-ce pas supposer un manque (une défaillance, carence ou paralysie) affectant la pratique naturelle de la lecture et de l'écoute politiques, à laquelle une *prothèse* théorico-technique plus ou moins sophistiquée prétendrait suppléer ? (Pêcheux, 1981 : 5)

Cette question de la « prothèses de lecture » semble consubstantielle à la pratique de l'analyse de discours : on la retrouve de façon récurrente chez les analystes du discours. Faire de l'analyse de discours est-il très différent de ce que peut faire un citoyen avisé ou un journaliste attentif ? La remarque se retrouve sous la plume de Jean-Claude Beacco :

Ces descriptions sont tendues vers la dénonciation sociale et politique de « manipulations » discursives qu'elles combattent au nom de convictions démocratiques. Leur rôle n'est pas celui du dévoilement, car les acteurs sociaux sont bien souvent à même d'identifier les pièges des discours en les fondant sur leur expérience collective, leur mémoire historique et leur savoir social. Les techniques linguistiques de l'analyse de discours viennent souvent comme légitimer ces analyses spontanées. en donnant une base objective à cette lucidité sociale. (1999 : 11-12)

Cette réflexion, menée à propos du courant anglo-saxon *Critical discourse analysis*, peut être étendue à toute l'analyse de discours. Cependant, un des intérêts majeurs de l'analyse de discours est qu'elle permet de *prouver* un positionnement. Si nous entendons scientificité comme une caractéristique « reproductible », alors l'analyse de discours ouvre une voie scientifique, si tant est que les procédures utilisées soient parfaitement explicitées. C'est la raison pour laquelle doivent être précisés à chaque moment du questionnement du corpus les hypothèses locales et les pré-supposés engagés. L'analyse trouve là sa légitimation. Et, au-delà, l'analyse de discours permet de lutter contre l'idée communément admise de la transparence du texte et d'un sens immédiatement accessible.

BIBLIOGRAPHIE

- BEACCO Jean-Claude (dir.), 1999, *L'astronomie dans les médias. Analyses linguistiques de discours de vulgarisation*, Presses de la Sorbonne nouvelle, Paris, 319 p.
- BONNAFOUS S. et TOURNIER M., 1997, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Les analyses de discours en France. Langages* n°117, pp.67-81.
- BOURIGAULT D., 1996, « Conception et exploitation d'un logiciel d'extraction de termes : problèmes théoriques et méthodologiques », *Lexicomatique et dictionnaires. Actes des IV^{èmes} journées du réseau thématique « Lexicologie, terminologie et traduction »*, Lyon : 28-30 septembre 1995, AUPELF-UREF, Montréal, pp. 137-145.
- CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse de discours*, Seuil, Paris, 667 p.
- DELAVIGNE V., 2001, « Repérage de termes dans un corpus de vulgarisation : aspects méthodologiques », *Actes des quatrièmes rencontres « Terminologie et Intelligence artificielle »*. Nancy : 3-4 mai 2001, pp. 33-43.

- DELAVIGNE V., 2002, « Le double jeu de l'autonymie », *Le fait autonymique dans les langues et les discours. Actes du colloque international. Paris : 5-7 octobre 2000*, <http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>
- DETRIE C., SIBLOT P. et VERINE B., 2001, *Termes et concepts pour l'analyse de discours. Une approche praxématique*, Honoré Champion Editeur, Paris, 413 p.
- FUCHS C., 1983, « Variations discursives », *La mise en discours. Langages* n°70, pp. 15-33.
- HARRIS Z., 1969, « Analyse de discours », *L'analyse du discours. Langages* n°13, pp. 8-45.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 290 p.
- LEBART L. et SALEM A., 1994, *Statistique textuelle*, Dunod, Paris, 342 p.
- MAINGUENEAU D., 1991, *L'analyse de discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris, 268 p.
- MALDIDIER D., 1990, *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pécheux choisis et présentés par Denise Maldidier*, Editions des Cendres, Paris, 334 p.
- MORTUREUX M.-F., 1992, « Didacticité et discours "ordinaire" », *Les Carnets du CEDISCOR* n°1, p. 21-31.
- MORTUREUX M.-F., 1993, « Paradigmes désignationnels », *Semen* n°8, Université de Franche-Comté, Besançon, p.123-141.
- PECHEUX Michel, 1981, « L'étrange miroir de l'analyse de discours », *Analyse du discours politique. Langages* n°62, pp. 5-8.
- RASTIER F. et alii., 1994, *Sémantique pour l'analyse*, Masson, Paris, 240 p.
- ROBIN R., 1986, « Postface. L'Analyse du Discours entre la linguistique et les sciences humaines : l'éternel malentendu », *Analyse de discours, nouveaux parcours. Langages* n°81, pp. 121-128.
- SARFATI G.-E., 1997, *Eléments d'analyse de discours*, Nathan, Paris, 128 p.

Valérie Delavigne
UMR CNRS 6065 Dyalang
Le Bourg
76190 Ecretteville les Baons
valerie.delavigne@normandnet.fr